



Déclaration Liminaire CHSCT du 03/03/2020

Monsieur le Président,

L'ordre du jour de ce CHSCT concerne entre autre le nouveau réseau de proximité.

Ce nouveau réseau de proximité imposé par la Direction Générale, relayé sans état d'âme par votre équipe de direction est rejeté par une très large partie des personnels de la DGFIP qui voit, une nouvelle fois, son devenir professionnel et personnel se désagréger.

Ce manque de visibilité nourrit l'anxiété des collègues sur leur avenir, l'organisation de leur vie professionnelle et personnelle. C'est bien ce qui relève de la compétence d'un CHSCT puisqu'il s'agit de leurs conditions de travail.

La politique obsessionnelle du chiffre, des volumes à traiter en constante augmentation, un contrôle interne devenu tellement présent qu'il en empêche la prise en charge de l'activité qu'il est censé évaluer.

Cette industrialisation des tâches altère profondément les conditions de travail de nos collègues.

La CGT déplore un état de tension permanent. Le management gère une activité croissante avec des effectifs supprimés massivement. Le statut de la fonction publique et sa réforme Dussopt propose les vieux réflexes du privé: rupture conventionnelle, extension du recours aux contractuels dans la fonction publique.

Pourtant catastrophiques, les résultats du dernier observatoire interne, reflétant le mal être des personnels de la DGFIP suite aux réformes successives par la DG pour adapter les services locaux aux suppressions de postes, aux regroupements et aux fermetures de services, étaient un gros signal d'alerte.

Notre Administration donne l'impression d'une véritable défiance envers ses agents en imposant coûte que coûte cette réforme et les expose à des risques psychosociaux

tels qu'ils mettent la vie des personnels en péril.

Malgré cela, la seule réponse que vous apportez aujourd'hui aux craintes des collègues contraints à une mobilité géographique et fonctionnelle consiste à mettre en place un dispositif d'accompagnement financier, de recourir au télétravail, au travail à distance, ou instaurer des antennes sans garanties de pérennité, faisant abstraction de la qualité et de l'avenir des missions de la DGFIP et d'un véritable accueil des finances au service des collectivités des professionnels et des particuliers.

Ces nouvelles organisations mises en place ne sont en aucun cas des cadeaux visant à faciliter les conditions de travail et l'organisation familiale des agents mais bien des moyens permettant de réaliser des économies budgétaires entraînant par ailleurs la destruction des collectifs de travail.

N'oublions pas non plus que les agents qui ne subiront pas la mobilité subiront cependant des changements radicaux dans leur travail avec la massification des tâches dans les services de gestion comptable (SGC) ou dans les services départementalisés !

Dans ce contexte, le dialogue social n'est qu'une expression vide de sens vouée d'ailleurs à une disparition programmée suite au vote sur la réforme de la Fonction Publique

Sous couvert de concertation par le biais des visites de service, une ébauche de dialogue se met en place. Mais les dés sont jetés, les décisions prises, ne reste que l'aspect matériel et ressources humaines à régler.

La santé et le bien être des agents n'est visiblement plus au cœur des préoccupations du ministère et des directions.

La réponse de la CGT est simple et concrète: placer l'humain au centre des préoccupations et tenir compte des propositions des représentants des personnels.

Les élues et experte en CHSCT
Elisabeth PASTUCH Céline PLUQUIN
Séverine MATTON